

Séjour, nationalité et formation des mineures et mineurs isolés étrangers - spéciale juristes et avocat·es

Le Gisti organise une formation d'une journée à destination des juristes et avocat·es afin de leur permettre d'accompagner au mieux les mineures et mineurs isolés étrangers suite à la reconnaissance de leur minorité. Pour cela, cette formation appréhende leur acquisition de la nationalité et leur admission au séjour après la majorité, ainsi que la question de l'accès à la formation professionnelle et au travail. Elle s'appuie sur l'étude de l'ensemble des textes applicables, éclairés par la jurisprudence récente.

Durée : 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Professionnel·les du travail social (assistantes et assistants sociaux, conseillères et conseillers en économie sociale et familiale, éducatrices et éducateurs spécialisés,)
- Militant·es et Bénévoles au sein de structures d'accueil et d'accompagnement de mineures et mineurs isolés étrangers

Prérequis

- Avoir une pratique concrète d'accompagnement des mineures et mineurs isolés étrangers dans leurs démarches sociales, administratives ou juridiques

Type de formation : Formation présentielle

Accessibilité de la formation

> Les inscriptions sont possibles jusqu'à un mois avant le début de la formation.

> Les locaux sont adaptés pour recevoir des personnes à mobilité réduite. Pour toute autre situation de handicap, prenez contact avec Marie (formation AROBASE gisti.org ou 09 72 39 59 28), chargée de formation au Gisti et référente handicap, afin de vérifier ensemble que les moyens de la formation sont adaptés à vos besoins et permettre ainsi votre participation dans les meilleures conditions.

> Pour toute autre demande, prenez contact avec l'équipe formation du Gisti.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participant·es seront capables de:

- Accompagner un·e jeune dans sa demande d'autorisation de travail pour entrer en apprentissage
- Conseiller sur le titre de séjour à solliciter auprès de la préfecture
- Accompagner un·e jeune dans sa demande d'acquisition de la nationalité française

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de juristes et avocat·es en droit des étrangers et plus particulièrement dans le domaine du droit des mineures et mineurs isolés étrangers. Chacun·e intervient dans la thématique dont il ou elle a l'expertise et s'attache à concevoir et animer des programmes au plus près de la pratique du droit et de ses évolutions.

Moyens pédagogiques et techniques

- Les méthodes pédagogiques reposent sur une alternance d'exposés théoriques, d'études de documents juridiques ainsi que d'études de cas pratiques. Chaque séquence est agrémentée d'échanges et/ou de quiz afin de s'assurer de la compréhension et l'acquisition des connaissances transmises au cours de la formation.
- Des ressources documentaires riches et régulièrement mises à jour étoffent le contenu de la formation et permettent aux stagiaires de poursuivre leur apprentissage au-delà de la formation. Chaque stagiaire reçoit ainsi un dossier composé des principaux textes législatifs et réglementaires en vigueur et des documents élaborés par le Gisti sur les questions étudiées.

- Les supports de formation sont distribués au format papier. Pour aller plus loin, des ressources sont mises à disposition pour consultation et téléchargement sur un nuage. Quelques publications du Gisti en relation avec les thématiques de la formation, sont également fournies.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de pré-formation est envoyé aux stagiaires afin de connaître leurs attentes en rapport avec leurs pratiques et leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation de leurs connaissances. L'équipe pédagogique adapte le rythme et le contenu du programme en fonction de la synthèse des réponses obtenues.
- Des temps d'échanges tout au long de la formation permettent de s'assurer du niveau d'engagement des stagiaires dans la formation et des éventuels ajustements à opérer.
- Un questionnaire de post-formation est envoyé aux stagiaires afin d'évaluer leur niveau de satisfaction vis-à-vis de la formation vécue ainsi que d'établir leur niveau de maîtrise des sujets abordés sur la base d'une auto-évaluation des connaissances acquises à l'issue de la formation. L'équipe pédagogique se saisit des résultats du questionnaire pour améliorer les prochaines sessions.
- Une feuille d'émargement est transmise à chaque stagiaire, par demi-journée de formation, afin d'attester de leur assiduité. Cela donne lieu à un certificat de réalisation remis en fin de formation.

Contenu de la formation

Matin :

- Droit au séjour
 - Généralités sur les titres de séjour
 - Le droit à la carte "vie privée et familiale"
 - L'accès au séjour des jeunes pris en charge tardivement
- Protection contre l'éloignement - Protection contre les refus de séjour et l'obligation de quitter le territoire

Après-midi :

- Acquisition de la nationalité française:
 - Les conditions d'acquisition
 - La procédure de déclaration
- Accès à la formation professionnelle et au travail

Nota Bene: S'ils et elles le jugent nécessaire, les formateurs et formatrices pourront ajuster le contenu de la formation suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des participant · es.

Date de la dernière mise à jour du document : 18/12/2023